



Information du consommateur sur
les qualités et caractéristiques
environnementales des produits
générateurs de déchets

Informations

L'objectif principal de la loi AGEC est de limiter les déchets et de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat et par conséquent de favoriser l'économie circulaire en faisant la promotion de deux leviers : l'utilisation des ressources naturelles et le recyclage et le réemploi des matériaux).

Aide à la lecture des données :

Incorporation de matières recyclées : si le composant emballage n'est pas précisé, il ne contient pas de matières recyclées

* Recyclabilité :

- « emballage ou produit majoritairement recyclable » : la matière recyclée produite par les processus de recyclage mis en œuvre représente plus de 50 % en masse du déchet collecté
- « emballage ou produit entièrement recyclable » : la matière recyclée produite par les processus de recyclage mis en œuvre représente plus de 95 % en masse du déchet collecté

Barquette « skin » avec bandeau carton



Compostabilité	NON
Incorporation de matières recyclées	45%
Possibilité de réemploi	NON
Recyclabilité	NON
Présence de substances dangereuses	Étude en cours

Barquette sous atmosphère modifiée



Compostabilité	NON
Incorporation de matières recyclées	NON
Possibilité de réemploi	NON
Recyclabilité	NON
Présence de substances dangereuses	Étude en cours

Bol plastique



Compostabilité	NON
Incorporation de matières recyclées	NON
Possibilité de réemploi	NON
Recyclabilité	NON
Présence de substances dangereuses	Étude en cours

Pot et couvercle plastiques



Compostabilité	NON
Incorporation de matières recyclées	NON
Possibilité de réemploi	NON
Recyclabilité	Produit entièrement recyclable
Présence de substances dangereuses	Étude en cours

Emballage papier



Compostabilité	NON
Incorporation de matières recyclées	NON
Possibilité de réemploi	NON
Recyclabilité	Produit entièrement recyclable
Présence de substances dangereuses	Étude en cours

Terrines plastiques



Compostabilité	NON
Incorporation de matières recyclées	NON
Possibilité de réemploi	NON
Recyclabilité	Produit majoritairement recyclable
Présence de substances dangereuses	Étude en cours

Terrines grès



Compostabilité	NON
Incorporation de matières recyclées	NON
Possibilité de réemploi	NON
Recyclabilité	NON
Présence de substances dangereuses	Étude en cours

Produits sous-vide



Compostabilité	NON
Incorporation de matières recyclées	NON
Possibilité de réemploi	NON
Recyclabilité	NON
Présence de substances dangereuses	Étude en cours